

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS
Suisse Fr. 1 80 4 80 8 — 15 —
Etranger » 2 20 5 20 10 — 20 —
Tous les bureaux de poste se chargent de
payer, les prix d'abonnement moyennant
un mandat de 10 francs.
Compte de chèques postaux 114 14.
C. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicités
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent. la ligne
La Suisse 20 » ou
L'Étranger 25 » son espace.
Réclames 50 »
H. V. X.

Nouvelles du jour

La coopération austro-hongroise en France.

L'intermède se prolonge en Flandre et en Picardie. L'artillerie continue d'être active sur divers points du front britannique et du front français. Des actions locales d'infanterie se sont engagées au nord et au sud du canal de La Bassée, au nord et au sud de la Somme.

La seule nouvelle importante est celle de l'arrivée de troupes austro-hongroises destinées à renforcer l'armée du prince de Bavière, en Flandre et en Picardie. On s'attendait depuis longtemps à ce concours; c'est l'acquiescement de la dette contractée par l'Autriche-Hongrie envers l'Allemagne, à l'occasion de l'offensive d'octobre 1917 contre l'Italie, de même que cette dernière vient de reconnaître le service que lui ont rendu alors la France et l'Angleterre, en décidant d'envoyer des troupes italiennes en France.

Le correspondant de l'agence Reuter à l'armée anglaise de Palestine dit que la résistance ennemie contre les forces britanniques va croissant. Des renforts allemands arrivent au secours des Turcs, qui ont toujours plus d'hommes et de canons. Quand on songe que l'armée du général anglais Allenby doit compter, pour se ravitailler, sur les arrivages de bateaux aux différentes mauvaises rades de Palestine, on ne manque pas d'avoir, à Londres, quelque inquiétude au sujet de cette expédition. D'autre part, à Berlin, on affirme que, coûte que coûte, les Allemands remettront les Turcs en possession de Jérusalem.

Il est maintenant établi que c'est M. Ribot, alors président du Conseil des ministres français, qui a reçu communication de la lettre de l'empereur Charles. M. Ribot a montré cette lettre au chef du gouvernement anglais, dans l'entrevue de Boulogne, et au chef du cabinet italien, dans la rencontre de Saint-Jean-de-Maurienne. Mais il ne l'aurait pas fait voir aux membres du Conseil des ministres français. C'est du moins ce qui ressort d'une lettre de M. Violette, qui fut ministre dans le cabinet Ribot. M. Violette écrit à l'ancien chef du gouvernement pour lui demander de quel droit il a caché à ses collègues une lettre d'un chef d'Etat ennemi contenant des propositions de paix.

Dimanche, dans toutes les paroisses d'Irlande, ont eu lieu des assemblées de protestation contre l'application du recrutement forcé décidé par la Chambre anglaise, conformément aux propositions du gouvernement. Ces assemblées se sont tenues dans les églises, avec l'assentiment des évêques. Dans chaque paroisse, le peuple a pris l'engagement solennel de résister par tous les moyens à la mise en pratique de la conscription.

Les chefs nationalistes se sont réunis avec les chefs du mouvement Sinn-Fein, pour délibérer sur l'organisation de la résistance. C'est la guerre civile qui se prépare. Le gouvernement anglais a ordonné aux autorités militaires de mettre la main sur les chemins de fer, les télégraphes et les postes.

Benoît XV a envoyé en Pologne un représentant officiel en la personne de Mgr Ratti, préfet de la bibliothèque vaticane. La mission confiée à l'illustre prélat est provisoire, et elle ne revêt pas un caractère diplomatique. Elle a toutefois une haute importance, étant données les nombreuses et graves problèmes que la guerre et l'état de choses nouveau ont fait naître en Pologne. Le *Corriere della Sera* voit dans cette mission pontificale la preuve que le Pape entend reconnaître la pleine indépendance de la Pologne.

L'Avanti, organe des socialistes italiens, publie que le juge d'instruction militaire, dans son enquête sur l'émeute sanglante de Turin du mois d'août 1917, a acquitté faute d'éléments suffisants pour le renvoi au tri-

bunal, les membres de la commission exécutive de la Chambre du travail et de la Commission du parti socialiste inculpés d'instigation. La même juridiction militaire déclare complètement sans fondement les affirmations de quelques journaux que les faits de Turin auraient été provoqués par de l'argent allemand.

La Stampa de Turin annonce que le procureur général et l'évêque d'Albenga, Mgr Cambiaso, ont chacun interjeté appel contre la sentence du tribunal de Finalborgo acquittant l'évêque de l'inculpation de « défaitisme » pour son mandement de carême. Le procureur général demande qu'on reconnaisse la culpabilité de l'évêque (il avait requis deux ans de réclusion); le digne prélat demande que l'acquiescement soit prononcé « pour inexistence de crime » et non pour « insuffisance de preuves », ainsi qu'il l'avait admis le tribunal. Il faut savoir que la population de Finalborgo avait fait à l'évêque une imposante manifestation de sympathie et que l'arrêté d'acquiescement avait été salué par des applaudissements unanimes.

Le P. Général de la Compagnie de Jésus et la question de Cheim

Quelques journaux de la Suisse romande ont récemment répété une nouvelle « à sensation » publiée déjà par les *Bater Nachrichten* dans son numéro du 7 août, concernant l'attitude du Père Général de la Compagnie de Jésus dans la question de Cheim, et dont voici la partie principale :

« Le territoire de Cheim, en raison de sa population en majorité catholique, était considéré comme revenant de droit à la Pologne. Mais le métropolitain ukrainien Szeptycky, pendant son dernier séjour en Suisse, aurait réussi à convaincre le Général des Jésuites Ledochowski que, dans l'intérêt du prosélytisme catholique dans un pays grec-orthodoxe comme l'Ukraine, ce dernier devait recevoir un contingent important de ressortissants catholiques-romains par l'attribution du territoire de Cheim. Le Général des Jésuites réussit à gagner à sa mère et l'épouse de l'empereur d'Autriche, et le résultat en fut que, par le traité de paix du 9 février, le district de Cheim fut incorporé à l'Ukraine.

Le même journal bâlois a publié, le 16 avril, le démenti suivant :

« On nous assure à cet égard, d'un côté, qui se dit parfaitement renseigné, que le bruit en question est dénué de tout fondement, attendu que Mgr Szeptycky n'a fait, dans cette affaire, aucune démarche auprès du Général de la Compagnie de Jésus, et que celui-ci ne s'est pas mêlé de cette question, ni par une entremise auprès de la cour d'Autriche, ni de quelque autre manière.

En rendant hommage au sentiment de justice du journal bâlois, qui nous en donne une preuve par ce démenti, nous croyons utile d'affirmer, encore une fois, et cela de source absolument authentique, que le Père Général de la Compagnie de Jésus est absolument étranger à toute cette question de Cheim.

L'Allemagne et la Lituanie

Berlin, 22 avril.
Suivant les journaux du soir, la délegation lituanienne-estonienne a été reçue au grand quartier général le 21 avril, par le commandeur de l'empire. Le comte Hertling a remercié la délegation pour les sentiments de confiance à l'égard de l'empereur exprimés dans les décisions du Conseil national lituanien. Il a déclaré que l'empereur est disposé à prendre sous la protection militaire de l'empire les pays représentés par ce Conseil national et à les soutenir dans ses tentatives de se séparer de la Russie. Enfin, le chancelier de l'empire s'est déclaré, au nom de l'empereur, prêt à reconnaître les territoires séparés de la Russie comme Etats indépendants. Le vœu exprimé par le Conseil national tendant à la formation d'un Etat unitaire, monarchique-constitutionnel en un seul personnel avec la Couronne de Prusse sera examiné avec bienveillance par l'empereur, qui fera connaître ses conclusions à la députation lituanienne.

AU CONSEIL NATIONAL

Encore les déserteurs et les réfractaires

Reprenant le fil du débat inauguré mercredi dernier déjà, le Conseil national a continué, cet après-midi, à traiter la question des déserteurs et des réfractaires. La séance a été remplie, quelques observations insignifiantes du socialiste Schmid mises à part, par un bref discours du chef du Département militaire et par un long exposé du chef du Département de justice et de police.

M. le conseiller fédéral Decoppet a esquissé la situation faite aux déserteurs et réfractaires mobilisés pour des travaux d'intérêt public. On a tenu compte, en ce domaine, de certaines plaintes justifiées en France, par un règlement, les conditions de travail. On a cherché à rapatrier les déserteurs russes. Mais, pour le moment, on n'a réussi à renvoyer chez eux que huit de ces Russes, sur 600 qui se sont réfugiés chez nous. Quant au service civil, abandonné pour le moment, le Conseil fédéral se réserve d'en reprendre l'étude si la nécessité s'y oblige.

M. le conseiller fédéral Müller a fait un exposé complet de la situation à créer aux déserteurs et réfractaires, du cas Mühlisenberg et de la question de la suppression des journaux destinés à la jeunesse socialiste.

Le chef du Département de justice et de police a constaté que les écoliers militaires ne sauraient être assimilés aux réfugiés politiques. Sans doute, l'extradition n'est appliquée ni aux uns ni aux autres, mais le droit d'asile ne saurait être exercé quant à ceux des réfugiés politiques. Cependant, ce droit d'asile est limité par l'article 70 de la Constitution, qui prévoit que le Conseil fédéral peut expulser des étrangers devenus menaçants pour la sécurité extérieure ou intérieure du pays.

Lorsque la guerre éclata, les mesures concernant déserteurs et réfractaires relevaient entièrement de la compétence des cantons. Le service territorial dut, toutefois, prendre certaines dispositions, concernant les déserteurs qui se présentaient à la frontière ou qui étaient arrêtés en uniforme sur territoire suisse. Cet état de choses se révéla insuffisant dans la suite.

Le Conseil fédéral intervint alors par une série d'ordonnances. Le contrôle à la frontière fut tendu plus sévère; la Confédération assumait toute responsabilité pour les conséquences de droit public et d'ordre financier que l'internement des déserteurs par l'autorité militaire pouvait entraîner pour un canton; enfin, le Conseil fédéral rédigea des dispositions spéciales, concernant déjà le principe que les réfugiés militaires ne seraient tolérés que si leur conduite ne donnait lieu à aucune plainte.

Aujourd'hui, le nombre des déserteurs et des réfractaires dépasse 25,000. On a signalé parmi eux des velléités de résistance aux autorités. L'invasion du pays par ces réfugiés aggrave les difficultés de notre ravitaillement. Le Conseil fédéral, considérant ces circonstances, a donc dû aller plus loin. Par son ordonnance du novembre 1917, il a introduit l'obligation du cantonnement, à la compétence des autorités cantonales pour indiquer, des peines disciplinaires et des règles pour l'occupation des réfugiés; enfin, il s'est réservé le droit d'expulsion des éléments indésirables.

Faut-il aller plus loin encore? La Suisse peut s'attendre à des ennemis multiples, après la guerre, quand il s'agira de régler la situation des réfugiés. Il sera difficile de s'en débarrasser. Les Russes, par exemple, étaient d'abord assez sages; mais, à peine furent-ils un peu acclimatés et se peu restaurés, qu'ils commencèrent à conspuer et que des incidents se produisirent; il faut sévir. L'opinion publique, tout d'abord assez portée à s'apitoyer sur le sort de ces victimes de la guerre, est devenue hostile aux déserteurs comme aux réfractaires, et elle demande que l'autorité se montre sévère.

Les éléments tranquilles ne seront pas inquiétés. Mais les agitateurs et les insoumis n'ont aucun droit à notre indulgence. On déclare, du côté socialiste, que tous les réfugiés militaires peuvent prétendre à des égards, parce que victimes de leurs opinions philosophiques et antimilitaristes. Cette thèse est commune, mais ne répond pas à la réalité.

Le Conseil fédéral dispose, comme dernier moyen, de l'expulsion. L'expulsion ne se conçoit pas nécessairement avec l'extradition. L'expulsion peut se faire à destination d'un Etat autre que le pays d'origine de l'expulsé; cependant, dans beaucoup de cas, cette solution n'est pas possible. Reste l'expulsion à destination de l'Etat d'origine.

Le Conseil fédéral accepte le « postulat » de M. Müller et consorts; toutefois, il demande à l'Assemblée fédérale de l'autoriser à proposer éventuellement à l'expulsion à destination de l'Etat d'origine. Chaque cas doit être examiné consciencieusement. Ce que l'on ne saurait tolé-

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 21 avril
Communiqué français du 22 avril, à 3 h. de l'après-midi :
Dans un coup de main allemand, repoussé la nuit dernière à l'est de l'Aire dans la région de Therat, les Français ont pu faire des prisonniers.
Un autre coup de main allemand à l'est de Reims n'a pas eu plus de succès.
L'activité de l'artillerie s'est accrue sur différents points du front.
Communiqué anglais du 22 avril, à 3 h. de l'après-midi :
Au début de la nuit, l'ennemi a déclenché, après un violent bombardement, une forte attaque locale contre nos positions près de Mesnil, au nord d'Albert. Après un vif combat, au cours duquel les Allemands ont réussi à enlever un de nos postes avancés, ils ont été repoussés. Nous avons amélioré légèrement nos positions pendant la nuit dans les secteurs de Villers Bretonneux, d'Albert et de Robecq.
Nous avons exécuté avec succès de nombreux raids sur différents points au sud et au nord de Lens. Nous avons fait des prisonniers.
Les deux artilleries ont été très actives dans différents secteurs du front britannique. L'ennemi a bombardé principalement nos positions sur les deux rives de la Somme et de l'Ancre, dans la région de Lens, près de Festubert et dans la forêt de Nieppe.
Communiqué allemand du 22 avril :
Sur le front de bataille, entreprises locales d'infanterie.
Des tentatives de l'ennemi de franchir le canal de La Bassée, au nord-ouest de Béthune, ont échoué sous notre feu.
Au nord d'Albert, nous avons fait 88 prisonniers, dont deux officiers, et nous avons capturé 22 lance-mines et quelques mitrailleuses.
La lutte d'artillerie n'a repris que dans peu de secteurs.
Sur le reste du front, l'activité de combat a été modérée.
L'ouest d'Attikrich, nous avons fait des prisonniers dans une poussée de reconnaissance.
Journée du 22 avril
Communiqué français du 22 avril, à 11 h. du soir :
Rien à signaler au cours de la journée en dehors d'une assez grande activité de l'artillerie dans la région de Montdidier-Neuville.
Communiqué anglais d'hier soir, 22 avril :
Au sud de la Somme, aux environs d'Hamel et au sud du canal de La Bassée, en face de Combrin, l'ennemi a tenté, ce matin de bonne heure, plusieurs attaques qui ont été repoussées.
Au nord-ouest de Festubert, à la suite d'une heureuse opération de détail, notre ligne a été avancée quelque peu et nous avons fait 60 prisonniers.
Communiqué allemand d'hier soir, 22 avril :
Rien de nouveau sur les différents fronts.

Le compromis du fait

La commission de neutralité du Conseil national s'est occupée dans ses séances d'hier matin et d'hier après-midi de la question du prix du lait. Après une discussion approfondie, la commission a décidé, par toutes ses voix contre celles des trois socialistes, d'adhérer au compromis, avec la clause que l'on étende également les limites du revenu des personnes non fortunées ayant droit au prix réduit.
La conférence du parti socialiste, des syndicats ouvriers et des associations de personnel fédéral, après avoir pris connaissance de la décision du Conseil des Etats sur la question du prix du lait, a voté à l'unanimité une résolution par laquelle elle maintient intégralement son point de vue; elle demande que l'augmentation du prix du lait, à partir du 1^{er} mai soit mise à la charge de l'Etat.
Le groupe socialiste des Chambres fédérales est chargé de faire des propositions dans ce sens.

La question du charbon

M. Loosli, qui avait été envoyé à Berlin pour négocier la question des saut-couchés des navires transportant nos fils sous pavillon américain, est rentré à Berne. Les propositions qu'il apporte donnent lieu actuellement à des négociations, qui paraissent en bonne voie, écrit-on de Berne à la *Revue*.
En ce qui concerne l'accord économique actuellement en discussion, l'agence Presse Télégraphe publie une note intéressante, qui lui vient de Berlin. Voici le texte des déclarations recueillies par le correspondant berlinois de cette agence :
« Les négociations, menées des deux côtés avec une grande fermeté, ont abouti sur plusieurs points à une entente provisoire. Demeurent toutefois pendantes la question de savoir dans quelle mesure la propriété allemande en Suisse sera frappée par l'impôt suisse sur les bénéfices de guerre et surtout la question du charbon. En ce qui concerne cette dernière, il n'est pas exact, comme le prétendent certains journaux suisses, que l'Allemagne persiste à exiger un prix uniforme de 180 fr. par tonne. Le gouvernement allemand s'est déclaré prêt, au contraire, à souscrire à un échelonnement des prix sur la base d'une moyenne de 180 francs, ce qui, au sens que le prix du combustible destiné à la consommation domestique serait abaissé, tandis que celui du charbon industriel serait augmenté. Les délégués suisses n'ont pas encore répondu à cette proposition. »
Sur cette note, la *Revue* confirme que la question de savoir comment les prix seront échelonnés entre les diverses catégories de consommateurs est une question d'ordre intérieur suisse.
Quant à *Guette de Vaux* parlait d'échelonner les prix suivant les catégories de consommateurs, on pouvait croire que le chiffre de 180 fr. serait considéré comme celui de l'échelon supérieur et que les autres catégories bénéficieraient de réductions plus ou moins importantes. Cette hypothèse était inexacte. Toute faveur consentie à la consommation domestique devra être payée par l'industrie en plus du prix de base de 180 fr. qui est déjà le double du prix actuel.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 21 avril
Communiqué français du 22 avril, à 3 h. de l'après-midi :
Dans un coup de main allemand, repoussé la nuit dernière à l'est de l'Aire dans la région de Therat, les Français ont pu faire des prisonniers.
Un autre coup de main allemand à l'est de Reims n'a pas eu plus de succès.
L'activité de l'artillerie s'est accrue sur différents points du front.
Communiqué anglais du 22 avril, à 3 h. de l'après-midi :
Au début de la nuit, l'ennemi a déclenché, après un violent bombardement, une forte attaque locale contre nos positions près de Mesnil, au nord d'Albert. Après un vif combat, au cours duquel les Allemands ont réussi à enlever un de nos postes avancés, ils ont été repoussés. Nous avons amélioré légèrement nos positions pendant la nuit dans les secteurs de Villers Bretonneux, d'Albert et de Robecq.
Nous avons exécuté avec succès de nombreux raids sur différents points au sud et au nord de Lens. Nous avons fait des prisonniers.
Les deux artilleries ont été très actives dans différents secteurs du front britannique. L'ennemi a bombardé principalement nos positions sur les deux rives de la Somme et de l'Ancre, dans la région de Lens, près de Festubert et dans la forêt de Nieppe.
Communiqué allemand du 22 avril :
Sur le front de bataille, entreprises locales d'infanterie.
Des tentatives de l'ennemi de franchir le canal de La Bassée, au nord-ouest de Béthune, ont échoué sous notre feu.
Au nord d'Albert, nous avons fait 88 prisonniers, dont deux officiers, et nous avons capturé 22 lance-mines et quelques mitrailleuses.
La lutte d'artillerie n'a repris que dans peu de secteurs.
Sur le reste du front, l'activité de combat a été modérée.
L'ouest d'Attikrich, nous avons fait des prisonniers dans une poussée de reconnaissance.
Journée du 22 avril
Communiqué français du 22 avril, à 11 h. du soir :
Rien à signaler au cours de la journée en dehors d'une assez grande activité de l'artillerie dans la région de Montdidier-Neuville.
Communiqué anglais d'hier soir, 22 avril :
Au sud de la Somme, aux environs d'Hamel et au sud du canal de La Bassée, en face de Combrin, l'ennemi a tenté, ce matin de bonne heure, plusieurs attaques qui ont été repoussées.
Au nord-ouest de Festubert, à la suite d'une heureuse opération de détail, notre ligne a été avancée quelque peu et nous avons fait 60 prisonniers.
Communiqué allemand d'hier soir, 22 avril :
Rien de nouveau sur les différents fronts.

Le bombardement de Paris

Paris, 22 avril.
(Havas.) — D'après les journaux, pas de dégâts matériels du dernier bombardement par le canon à longue portée se bornent à quelques trous dans le sol, la volée d'un égoût crevé, quelques débris dans les murs, rien de plus, quoique les obus soient tombés en deux points de quartiers populaires.

L'affaire de Seicheprey

Paris, 23 avril.
(Havas.) — En Lorraine, dans la nuit du 20 au 21 avril, à 5 heures du matin, après un bombardement d'une rare violence, comprenant notamment des obus toxiques, une force ennemie évaluée à un régiment, renforcée de troupes d'assaut, spécialement entraînées pour cette opération, s'élançant énergiquement à l'attaque sur un front de près de 2 kilomètres.
L'ennemi parvint à pénétrer dans les lignes françaises, jusqu'à Seicheprey, important défenseur des Américains. Immédiatement, nos intrépides soldats, passés à leur tour à l'offensive, menèrent, en liaison avec les Français, une brillante contre-attaque, qui les remit en possession de Seicheprey, leur permettant de faire des prisonniers.
Un combat, acharné de part et d'autre, se déroula pendant toute la journée. Dans la nuit, l'ennemi, qui avait réussi, malgré ses opérations vigoureuses des éléments américains, à se main-

demande tout de suite
ARÇON
15 ans pour aider
de famille. Bon
et de famille a
et autres conditions
Joseph Flury, Gall
Distingue (Ch. Nol
me garçon
ans, fort et de bonne
de place chez un pay
pour aider aux trava
campagne et pour appr
2111
dresser à la cure cath
romaine de Bernh
Taubenstrasse 4.
demande pour tout de
ne personne
infiances, d'un certain
et faire la cuisine.
dresser sous P 774 B à
S. A., Bulle.
N DEMANDE
nfants
de 16 ans, de bonne fam
de d'apprendre le franç
de place dans une bo
de bourgeoise ou elle p
aider soit un ménage, o
à dans le ménage pa
2111
dr. sous chiffre C 2090 A
Blicitas S. A., Lucerne
On demande
es jeunes filles
comité
RENTES LINGE
dresser sous chiffre P 2111
Blicitas S. A., Fribourg
demande un brave
robuste
ARÇON
des écoles pour aider
« Adressez
idées avec préférence
SCHMID, Kloster
enckirch (Ch. Lucerne)
N DEMANDE
er, pour le 25 juillet ou p
aux environs imm
de la ville et à proxi
un logement de 6
dans un petit ma
chauffage central, et
cuisine et jardin po
Sous les offres : C P 11
2111
ouer, pour le 25 juillet
de Lausanne, N° 81,
APPARTEMENT
chambres, ensoleillé, s
dépendances, cour
2111
resser 10, Avenue de
3^e étage.
VENDRE
topinambours à fr. 0,1
Chérolin Martial, Mo
Broye). 2111
A vendre un
otager
trous avec bouillotte
dresser à la ferme de
zetz, Fribourg.
n hôtel de campagne
EMANDE
ministère, 1 femme de
bre, une sommelier
de cuisine.
de et gages à conveni
resser sous P 775 B à P
S. A., Bulle.
on des travailleurs
à louer, dans le quartier
un appartement
pièces, si possible des
de-chausse. 2111
resser de l'Hôpital
bureau.
LOUER
25 juillet, le 1^{er} ét
alco 138, rue des Ep
apprenant à p
adames (ou à pièces, pr
énage). 2110
adresse
LOUER
bureau d'assurances en
chambres; à partir du p
resser sous P 2281 F à
dttas S. A., Fribourg.

tenir dans le bois de Heimbiers, en fut chassé par une violente contre-attaque des troupes franco-américaines.

Les Autrichiens en Belgique

Vienne, 22 avril.

(B. C. V.) — Les journaux annoncent que des troupes autrichiennes sont arrivées en Belgique. Ces troupes se trouvent à Liège, à Anvers et à Gand.

Mort d'un aviateur allemand

Londres, 22 avril.

Le correspondant de l'Agence Reuter sur le front britannique télégraphie :

Hier le fameux aviateur allemand baron de Richthofen a été abattu dans la vallée de la Somme. Son corps a été retrouvé. Il sera enseveli aujourd'hui avec les honneurs militaires.

Italiens capturés

Milan, 22 avril.

(P. T. S.) — Les passagers italiens qui avaient réussi à se sauver lors du naufrage du vapeur Lestino, avaient atteint, au prix de mille difficultés, la côte adriatique, près de Misurata. Le Secoto apprend aujourd'hui de Syracuse que les malheureux ont été capturés par les Arabes, qui les ont amenés en captivité à l'intérieur du pays.

Les chiens sur le champ de bataille

Les expériences faites dans l'entraînement des chiens comme usagers des armées en campagne ont donné d'excellents résultats.

Tous ont été entraînés à exécuter leurs missions sous un feu violent de fusils comme de canons. On peut tirer au-dessus d'eux aussi facilement que s'ils étaient des chiens de chasse et, ce qui est plus important, ils n'ont aucune crainte quand on leur tire contre.

La résistance de l'Irlande

Londres, 21 avril.

(Havas.) — La conférence des chefs irlandais à l'Hôtel de Ville de Dublin a décidé, par 19 voix contre 4, de préparer une déclaration exposant au monde le cas de l'Irlande par rapport à la tentative du gouvernement britannique d'imposer la conscription à l'Irlande.

Les membres nationalistes du parti irlandais à la Chambre des communes se sont réunis samedi à Dublin. Ils ont adopté, à l'unanimité, une résolution visant que le devoir des membres partisans de la cause irlandaise est de résister en Irlande et de coopérer à l'opposition de l'application du service militaire obligatoire en Irlande.

Le budget anglais

Londres, 23 avril.

(Havas.) — A la Chambre des communes, M. Bonar Law, présentant le budget, déclare que l'évaluation des dépenses totales s'élève à 2 milliards 972 millions 197 mille livres sterling et le total des recettes à 842 millions 54 mille livres sterling. Il reste donc 2 milliards 130 millions de livres qui doivent être couverts par l'emprunt.

Le pauvre Jacques de Madame Elisabeth de France

A Bulle, où je suis venu voir un Genevois mobilisé, nous passons de longues heures à nous promener dans les larges rues paisibles de la cité gruyérienne. Et voilà qu'un soir nous entrons dans l'ancien cimetière qui entoure l'église paroissiale de Saint-Pierre-aux-Liens et nous arrêtons devant la plaque de marbre noir, scellée dans le mur de l'église, portant en lettres dorées cette inscription :

ICI REPOSE LE PAUVRE JACQUES DE MADAME ELISABETH DE FRANCE, DÉCÉDÉ EN 1836, ET MARIE-FRANÇOISE MAGNIN, SON ÉPOUSE, DÉCÉDÉE EN 1835.

Le Genevois qui m'accompagne, curieux comme nous le sommes tous, désire savoir exactement qui était ce « pauvre Jacques » de Madame Elisabeth de France, sur qui plusieurs ont écrit, mais avec une documentation insuffisante. Or, quelques mois plus tôt, je m'étais enquis, à Bulle et dans la Gruyère, de tout ce que l'on sait encore sur lui et j'avais poussé l'indiscrétion professionnelle jusqu'à sonner à la porte de M. Alex, curé de Bulle, vieillard très averti en matière de documentation locale, mort depuis ; d'autre part, j'avais eu la chance de rencontrer un monagène qui se rappelait parfaitement avoir vu et entendu le pauvre Jacques.

Alors, comme on ne peut toujours parler de l'abominable guerre actuelle, nous nous entretenons de cet obscur Gruyérien à qui échu

Les événements de Russie

Les ressources budgétaires des bolcheviks

On mande de Pétersbourg à l'Agence des Balkans :

Le conseil des commissaires du peuple a prévu toute une série de mesures en vue de combler le déficit de 23 milliards de francs par lequel se solde le projet de budget de 1918.

La plupart de ces mesures sont des impôts indirects, dont certains frisent le par ridicule. C'est ainsi que les propriétaires des chevaux de labour seront imposés de 100 roubles à partir du troisième cheval à leur service.

Les détenteurs d'actions ou d'obligations payeront, de 10,000 à 100,000 roubles de capital une taxe de 20 % de la valeur nominale du capital. A partir de 100,000 roubles, la taxe sera de 40 %.

Les bolcheviks de Sibérie

Les bolcheviks qui occupent la Sibérie ont demandé au gouvernement chinois de leur livrer le général cosaque Semenov et de désarmer ses troupes.

Sur le refus du gouvernement, les bolcheviks ont bombardé la voie ferrée de Mandchourie ; le bombardement fut de courte durée.

Les maximalistes mitraillent les anarchistes

D'après des nouvelles reçues de Moscou, le gouvernement maximaliste, dans le but de déjouer un complot préparé par les anarchistes, a, dans la nuit du 11 au 12 avril, fait taquer à coups de canon et de mitrailleuse les maisons où ceux-ci s'étaient installés dans des divers quartiers de la ville.

Après une résistance insignifiante, les maisons ont été occupées par la garde rouge.

Nouvelles diverses

Lord Derby, nouvel ambassadeur d'Angleterre en France

Lord Derby, nouvel ambassadeur d'Angleterre en France, est arrivé à Paris.

Un office de Requiem a été célébré hier lundi, à la Madeleine, à Paris, pour les victimes du bombardement du vendredi saint ; M. Poincaré y assistait.

Le secrétaire d'Etat allemand Kuhlmann et le nouveau ministre austro-hongrois des affaires étrangères, baron Burian, se rendront à la fin de la semaine à Bucarest, afin d'y terminer les négociations de paix avec la Roumanie.

Echos de partout

LE DÉPART POUR LES COLONIES

Un gosse annonce triomphalement son départ de Paris à ses amis et connaissances.

— Je vais aux colonies...

— Aux colonies ?

— Oui ; c'est dans la Loire-Inférieure, du côté de Saint-Nazaire.

— Ah, bon !... Tu pars en colonne de vacances. Mais ne dis pas que tu vas aux colonies.

— Si. C'est aux colonies... Puisque c'est chez les Anglais !

AU RAYON DES CHAUSSURES

Dans une compagnie d'un régiment du génie, le capitaine passe une revue de chaussures.

L'honneur d'être l'« armé » de Madame Elisabeth et qui inspira — médiocrement, à vrai dire — la Muse de la marquise de Travano.

Il s'appelait Jacques Boschung ; ce nom patronymique devint Bosson par la prononciation française ; il était né à Bellegarde (Balmuccia, en pays gruyérien), le 4 octobre 1767. Il avait quatre frères, qui tous ont été mariés ; il y a encore des descendants du plus jeune à Bellegarde. Quelques historiens ont voulu qu'il fût né à « La Léchère », près de Bulle ; c'est là une erreur provenant de ce que la fille du pauvre Jacques épousa, comme on verra, au commencement du siècle dernier, un Glisson dit « du Tonnelier », allié aux Glisson dits de « La Léchère », fait qui provoqua, de la part des historiens du cru, une erreur d'autant plus inexplicable que l'acte de naissance de Jacques Boschung figure dans les archives de la commune de Bellegarde et qu'il n'est pas difficile de l'y consulter.

Jacques Boschung avait passé la vingtième année quand il arriva, avec un engagement de domestique, à la ferme de « La Buchille », près de Bulle également, propriété de la famille Vonderweid, de Frébourg, et dont les Magnin étaient fermiers. Ces Magnin, originaires de Marsens, avaient une fille, Marie-Françoise, du même âge à peu près que Jacques Boschung, leur nouveau domestique. On pourrait développer ici tout un roman sur l'amour qu'ils éprouvèrent aussitôt l'un pour l'autre, et je serais tenté de le faire si l'honorable curé de Bulle ne m'avait rabattu l'imagination en me disant : « Ecrivez ce que vous voudrez à ce sujet, mais ne sachant rien des amours de Jacques Boschung et

Trois sapous se plaignent de leurs souliers, qui les ont blessés.

— C'est bon, fait le capitaine.

Quelques instants plus tard, les soldats aux pieds blessés (peut-être doit-on dire : les soldats blessés au pied) apprennent qu'ils ont chacun une punition de quatre jours de consigne, appuyée sur le motif suivant :

« Ont porté des chaussures qui ne leur allaient pas. »

Depuis ce jour, toutes les chaussures, quelle que soit la pointure, s'adaptent admirablement à tous les pieds de la compagnie.

MOT DE LA FIN

L'instructeur. — Comment ! vous avez encore oublié votre crayon ? Que dirigez-vous d'un soldat parlant pour la guerre sans fusil ?

Le soldat. — Je dirais qu'il est officier.

Confédération

Le retour de M. de Planta

L'ex-ministre de Suisse à Rome, M. de Planta, est rentré hier au pays.

Les nouveaux tarifs des C. F. F.

(P. T. S.) — Les nouvelles augmentations de taxes de transport, qui avaient été approuvées par la commission permanente des Chemins de fer fédéraux, seront soumises, le 2 mai, au conseil d'administration.

La Presse télégraphique suisse apprend que ces nouveaux tarifs entreront en vigueur le 10 mai, pour le service des marchandises, et le 1er juin, pour les voyageurs.

Agence télégraphique suisse

L'assemblée générale des actionnaires de l'Agence télégraphique suisse, à laquelle 169 actions étaient représentées, a approuvé le rapport et les comptes de 1917. Au cours de la discussion du rapport annuel, on a reconnu le travail étendu et objectif de l'Agence au service de la presse et du public suisse pendant cette période critique.

L'assemblée a élu membre du conseil d'administration, en remplacement de feu le colonel Secretan, M. de Neuron, conseiller national.

UN DESASTRE

30 wagons de blé brûlés

On mande d'Aspern :

Un incendie a détruit les grands moulins de Neudonk.

L'incendie s'est déclaré dans les combles de la maison d'habitation, vraisemblablement en raison d'une défectuosité de cheminée et de là a atteint les moulins. On a réussi à sauver à grand-peine environ 500 quintaux métriques de céréales. Par contre, 30 wagons de céréales ont été détruits. Un certain nombre de wagons de farine de maïs ont eu le même sort.

Les dégâts sont évalués à 500,000 fr.

La vie économique

Le rationnement du fromage

(P. T. S.) — Le rationnement du fromage, qui l'on avait l'intention d'introduire le 1er mai déjà, ne sera mis en vigueur que le 1er juin, d'autres restrictions étant applicables dès le 1er mai déjà.

Le monopole de la viande

(P. T. S.) — Les préparatifs pour l'introduction du monopole de la viande de boucherie sont à l'étude et l'on annonce que cette mesure pourrait entrer en vigueur l'été prochain. En ce qui concerne le rationnement de la viande, rien n'est encore décidé.

La Suisse et la guerre

L'affaire d'espionnage et de haute trahison de Berne

Nous avons annoncé d'après les journaux berlinois, qui étaient résumés l'acte d'accusation, que le principal inculpé dans l'affaire d'espionnage de Berne, M. Mougeot, a remis en liberté sur sa parole d'honneur, s'engageant à Thonon.

M. l'avocat Lachenal fils, défenseur de Mougeot, nous écrit :

« M. Mougeot a été mis en liberté moyennant le dépôt d'une caution de 8,000 fr. et non sur sa parole d'honneur. Il n'a donc pas violé d'engagement et pas davantage pris la fuite, mais s'est rendu ouvertement à Thonon, comme cela était son droit strict ; depuis lors il est revenu plusieurs fois en Suisse, notamment pour se présenter à la convocation du Juge d'instruction. »

Le Bund annonce que M. Favocat Brüstlein, ancien conseiller national, impliqué dans l'affaire Mougeot, a été mis en état d'arrestation.

Encore des espions

Le successeur de l'espion Rehm, un millionnaire allemand nommé Hermann Hugues, a été arrêté à Lausanne en même temps que deux complices, des agents de la sûreté vaudoise. Les autres affiliés de la bande, trois hommes et une femme, ont été pris dans une villa du Petit-Lancy (canton de Genève), où la police avait établi une souricerie. Il s'agit d'un nommé Hanley, de Elise M., et de deux sommeliers allemands.

La bande devait transmettre à l'état-major de Frébourg-en-Brigance les renseignements qui lui parvenaient de France.

La cour pénale fédérale siégera à Lausanne, le 13 mai, pour juger l'avocat Léonin Malavy et ses complices, inculpés d'espionnage en faveur de l'Allemagne.

Préparatifs d'attentats à Zurich

Des bombes ont été repêchées à Zurich, dans le canal de l'entreprise hydraulique de Letten. Telle est la nouvelle qu'une dépêche a apportée hier. C'est un ouvrier qui a fait la découverte, hier matin. Il avait aperçu dans l'eau trois paquets : un carton à chapeau, une boîte ordinaire en carton et un colis enveloppé dans du papier d'emballage. Ces paquets contenaient trois machines infernales construites par des mains expertes, armées d'un appareil d'allumage électrique et chargées d'un explosif des plus puissants. Les trois bombes auraient suffi pour démolir tout le quartier de l'industrie, où on les a trouvées.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Emprunt du canton de Neuchâtel

Par décret du Grand Conseil neuchâtelois du 17 avril 1918, le Conseil d'Etat a été autorisé à contracter un emprunt de 20 millions, destiné au remboursement de ses deux emprunts 3 1/2 % arrivant à échéance le 31 décembre 1918, à l'augmentation du capital de dotation de la Banque cantonale neuchâteloise, à la consolidation de la dette flottante de l'Etat et comme réserve pour dépenses futures. Le taux d'intérêt est fixé à 5 % l'an, et l'emprunt est émis à 99 %.

Les comptes d'Etat de Neuchâtel pour 1917 se présentent d'une façon réjouissante.

Au lieu du déficit présumé de 1,290,736 fr., c'est par un bon de 24,172 fr. que bouclent les écritures de l'an dernier.

Les recettes réelles de l'année ont été de 7,915,202 fr. 6 et les dépenses effectives n'ont été que de 7,891,030 fr.

Le bon de l'exercice est de 24,172 fr.

Le chiffre des dépenses comprend une somme de 662,000 fr. pour amortissement des emprunts de l'Etat, ce qui en quelque sorte augmente le bon de l'exercice.

L'emprunt annoncé de 20 millions se pré-

senté donc sous les meilleures conditions désirables et il conviendrait de le fois au placement sûr et rémunérateur.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La neige en France

(P. T. S.) — La neige est tombée à Perpignan, sur Toulouse et la région avoisinante.

SUISSE

Electrocuté

A Oberburg (Berne), un ouvrier de la fabrique Stalder, nommé Frédéric Boss, est entré en contact avec une conduite électrique à haute tension et a été électrocuté.

Tué par un train

A Romanshorn, un chauffeur de locomotive, âgé de 35 ans, nommé Gross, a été happé par un train passant sur une voie voisine, alors qu'il était occupé à graisser sa machine. Le malheureux fut projeté sous le convoi. Relevé avec les deux jambes coupées et des blessures à la tête, le malheureux a succombé peu après. Il laisse une femme et deux petits enfants.

FRIBOURG

Le catéchisme des petits

C'est un essai très intéressant que vient de tenter M. l'abbé Dévaud, professeur de pédagogie à l'université de Frébourg, en composant un catéchisme des petits à l'usage des trois premières années d'instruction religieuse.

Comme l'auteur lui-même, ce catéchisme, qui paraît d'ailleurs avec l'autorisation de Mgr l'évêque de Lausanne et Genève et est revêtu de l'imprimatur, n'est qu'une œuvre sincèrement pieuse et personnelle, qui n'est pas encore destinée à être mise entre les mains des enfants ; ce n'est pas moins, croyons-nous, une heureuse contribution à la solution du problème de l'instruction et de l'éducation religieuse de l'enfance.

Se fondant sur l'expérience pédagogique, M. l'abbé Dévaud a voulu rédiger, pour les enfants de sept à neuf ans, un catéchisme simple et clair, qui les met à même de se préparer à la première communion et qui, sans surcharger de mémoire, confie cependant tout ce qu'un enfant doit savoir, pour recevoir, en connaissance de cause, les sacrements de pénitence et l'Eucharistie.

Ce catéchisme est divisé en trois parties, comprenant chacune quelques courts chapitres en questions et réponses, reliées par un très bref commentaire, où sont données quelques explications succinctes ou indiquées quelques conséquences pratiques de l'enseignement reçu. L'enfant y trouvera donc ce qu'il doit croire, ce qu'il lui faut observer, comment et le secours du bon Dieu à lui viendra en aide et les notions fondamentales sur les sacrements qu'il doit recevoir.

Il nous semble bien que M. l'abbé Dévaud s'est inspiré, dans son travail de rédaction, des principes suivants : ne rien omettre de ce qu'un enfant doit savoir à pareil âge, mais à l'entendre, pour le moment, dans aucun développement dogmatique ou moral qui ne serait pas essentiel pour lui, étant donné son degré de culture intellectuelle ; s'exprimer dans un langage aussi précis que possible, en n'employant que des mots qu'il puisse aisément retenir, afin de ne pas lui imposer un effort de mémoire ou de compréhension en-dessus de ses moyens ; attirer, éveiller, tout l'intérêt possible, en lui constituant une base première suffisante ; bref, tenir compte, comme il va de soi, et de la portée de la doctrine et de l'âge de celui qui la doit assimiler ; éveiller, enfin, la foi et la piété, afin que la volonté et le cœur soient déjà saisis en même temps que l'intelligence est éclairée.

La difficulté d'une pareille œuvre, c'est qu'elle exige une science réelle de ce qu'il est

possible d'enseigner à un enfant de cet âge, et de donner un air véritable de religion aux esprits qui agissent et procèdent ainsi, et cette science ; c'est la mesure qu'il faut prendre et l'approfondir, quand l'heure du catéchisme des petits est venue.

Le catéchisme des petits, qui a un nombre de pages pour être mis à la disposition des maîtres d'école, et qui pourront se procurer à l'imprimerie, pour le prix de 1 franc, chez M. l'abbé Dévaud, est en vente, pour le prix de 1 franc, chez M. l'abbé Dévaud, et chez les libraires de la ville de Frébourg. Il sera également en vente chez les libraires de la ville de Frébourg, et chez les libraires de la ville de Frébourg.

Nous sommes persuadés que ce catéchisme sera bien accueilli et qu'il suscitera de nombreuses observations et suggestions.

L'Activité, section de Technicum, a constitué un comité pour le semestre d'été, présidé par Charles Dupont, Jean Kessler, secrétaire, et Cardinaux, trésorier-major.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité. Les mutualités ont été encouragées à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité. On nous mande : grâce aux efforts de la Société du district et des hommes de bien, la mutualité a fait de grands progrès. Les membres de la mutualité ont été encouragés à faire de la mutualité, et à se constituer en mutualité.

La mutualité est en pleine prospérité.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Le marquis Salvago Raggi

Rome, 23 avril. On annonce le mariage de l'ancien ambassadeur d'Italie à Paris, marquis Salvago Raggi, avec Mme Joséphine Merotti. Le marquis Salvago Raggi avait été également ministre d'Italie à Constantinople et gouverneur de l'Érythrée.

Tremblement de terre aux Etats-Unis

Los Angeles (Californie), 23 avril. (Havas.) — Un tremblement de terre a eu lieu, samedi après midi, dans l'Arizona oriental et l'Utah. Les villes de Hemen et San Jacinto sont détruites, et tous les bâtiments sont complètement démolis. Les dégâts sont peu importants dans les lies du sud.

Los Angeles, 23 avril.

(Havas.) — Le tremblement de terre ressenti dans toute la Californie a duré 20 secondes. Il a causé des paniques, et il y a eu plusieurs blessés.

SUISSE

Le ministre de Suisse à Rome

Rome, 23 avril. (Stefani.) — Le duc de Gênes, régent du Royaume, a reçu en audience solennelle M. Wagnère, qui lui a présenté ses lettres d'accréditation en qualité de ministre de Suisse auprès du Quirinal.

Le typhus à Bellinzone

Bellinzone, 23 avril. La municipalité de Bellinzone, dans le but de tranquilliser le public, déclare que les cas de typhus, qui ont été constatés très sérieusement, ne sont qu'un nombre de 7. Il y a deux cas douteux, mais, depuis huit jours, aucun nouveau cas ne s'est produit.

Chambres fédérales

Rome, 23 avril.

Le Conseil national a abordé, ce matin, la question du lait. M. Edouard Scherrer (Saint-Gall) rapporte. Il fait l'historique des mesures prises par la Confédération pour venir en aide aux consommateurs et appuie le rapport. La commission reconnaît, d'une manière générale, l'adhésion à la décision du Conseil des Etats. Le Conseil fédéral est invité, en outre, à étudier les moyens permettant d'établir un juste rapport entre le prix du lait de boucherie et la production nécessaire au lait. M. Kuntzsch (Valais) rapporte en français. M. Jager (Argovie) développe une proposition de la minorité, tendant à faire supporter par la Confédération la hausse du prix du lait de 34 à 40 centimes.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 23 avril

Avril	17	18	19	20	21	22	23	Avril
725.0								725.0
720.0								720.0
715.0								715.0
710.0								710.0
705.0								705.0
700.0								700.0
695.0								695.0
690.0								690.0

Baromètre à l'heure de midi

Avril	17	18	19	20	21	22	23	Avril
5 h. m.	5	5	1	0	0	2	7	h. m.
11 h. m.	7	9	2	1	1	1	11	h. m.
7 h. a.	9	11	1	1	1	3	7	h. a.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 23 avril, midi. Ciel variable. Bise. Frais.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naisances

15 avril. — Buchs, Raymonde, fille de Joseph, menuisier, de Bellegarde, et de Caroline, née Fasel, Stalden, 12.

17 avril. — Thévoz, Jean, fils de Félix, chef de service à la Direction de police, de Delley, et de Jeanne, née Pinget, Avenue du Moléson, 35.

18 avril. — Jumo, Robert, fils de Charles, journaliste, de Chevrières, et de Césarine, née Mollard, Noverville, 115.

19 avril. — Krattinger, Agnès, fille de Joseph, ouvrier de fabrique, et de Marie, née Brugger, Planche supérieure, 238.

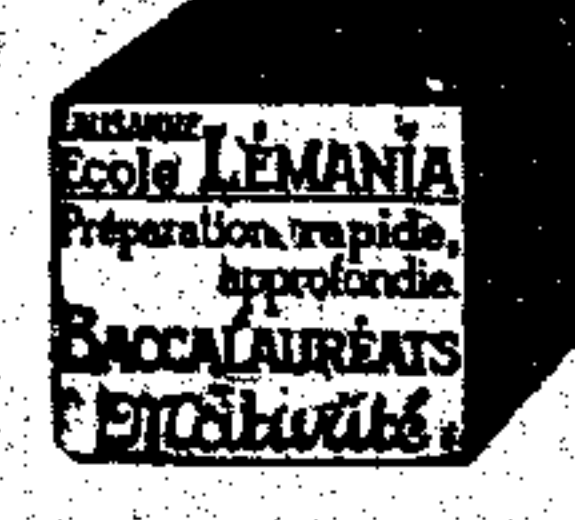
Décès

17 avril. — Schaffler, née Zimmermann, Catherine, veuve de Louis, de Montéau, 65 ans, Planche supérieure, 239.

18 avril. — Marro, Ernest, fils de Joseph, d'Oberschol, domestique à Guin, 24 ans.

Von der Weid, née de Tschermann, Marie, épouse de René, de Fribourg, rue des Epouses, 143.

Fasel, née Huber, Anne, épouse de Louis, de Tavay, 74 ans, Stalden, 122.



paix de justice et affirmant leur confiance dans le gouvernement et dans son chef pour continuer la guerre jusqu'à la victoire.

Les événements de Russie

Pétrograd, 23 avril.

(Havas.) — On rapporte qu'un des premiers locaux dont s'emparèrent les anarchistes, à Kostof-sur-le-Don, lors de la tentative pour renverser les Bolcheviki, fut le consulat de France, dont les bureaux furent délogés par les forces du soviet.

A Pétrograd, on n'a reçu aucune confirmation de cette nouvelle.

Pétrograd, 23 avril.

(Havas.) — Répondant à la protestation contre l'invasion de la province de Koursk, le gouvernement allemand a déclaré que, à la suite de mouvements désordonnés des troupes isolées rouges, les Gennamo-Ukrainiens doivent combattre, la ligne frontière ne peut être strictement observée.

Quoique la prochaine arrivée de l'ambassadeur, comte Mirbach, soit considérée comme une sauvegarde au moins momentanée, on semble être rien moins que rassuré, à Moscou et à Pétrograd, sur les intentions du gouvernement allemand à l'égard de la Russie. Les opérations germano-ukrainiennes, le débarrasement en Finlande et la possibilité d'un incident quelconque continuent à constituer autant de motifs d'inquiétude pour l'avenir, dans les milieux du soviet.

Pétrograd, 23 avril.

(Havas.) — On annonce officiellement la disparition du commandant de la marine Dibenko, et de Mme Kollontai, qui se trouvaient sous le coup d'une enquête. Un arrêté de Lénine prescrivit les recherches activement et de les amener à Moscou.

La question de Crimée

Stockholm, 23 avril.

(Havas.) — Le comité central de la flotte de la mer Noire a adressé au général Mackensen les télégrammes suivants : 1° Un télégramme du 20 avril, où invoquant le traité de Brest-Litovsk, le comité demandait d'arrêter la marche des armées vers la Crimée et d'arrêter d'envoyer des troupes afin d'éclaircir le malentendu et arriver à une entente ; 2° Un télégramme ultérieur, dans lequel le comité, n'ayant pas reçu de réponse et constatant la continuation de la marche des armées ukraino-allemandes en Crimée, déclare que la flotte sera obligée de prendre les mesures propres à assurer sa sécurité.

Bateau hollandais bombardé

Amsterdam, 23 avril.

(Havas.) — Le Maandagochtenblad annonce qu'un chalandier hollandais, revenant de Hoek-van-Holland, a été attaqué par un aéroplane allemand, qui lui a lancé des bombes et l'a détruit. Le chalandier est rentré indemne.

Le comte de Hertling

Berlin, 23 avril.

(Wolff.) — Ainsi que l'apprend l'agence Wolff, le chancelier de l'Empire, comte Hertling, rentrera, demain matin, mercredi, à Berlin.

Démenti

Vienne, 23 avril.

(B. C. V.) — Une information sur le départ de la princesse Marie-Antoinette de Bourbon-Parme (sœur de l'impératrice Zita), pour la Suisse, apparaît comme une mystification dont le Bureau de correspondance viennois a été la victime. La princesse n'est pas partie pour la Suisse, mais pour un court séjour à Saint-Jakob, en Styrie.

Condamnation en Italie

Milan, 23 avril.

Le Secolo apprend de Modène que le tribunal a condamné à 5 mois de réclusion, pour délitisme, l'avocat Lolli, socialiste, maire de la ville de Mirandole.

L'offensive allemande

Commentaire français

Paris, 23 avril.

(Havas.) — L'accalmie se prolonge normalement sur l'ensemble du front. Il n'y a eu, hier, lundi, que des combats d'artillerie plus ou moins violents et un petit nombre de rencontres locales. Le bulletin allemand reconnaît que l'activité de combat est restée modérée, que les opérations d'infanterie ont gardé un caractère essentiellement local et que la lutte d'artillerie ne s'est intensifiée que dans peu de secteurs. L'ennemi a exécuté de faibles tentatives, tant sur le front français que sur le front britannique ; mais ces chicanes n'apportent aucune précision sur la zone où l'action offensive allemande pourrait recommencer. Au contraire, ces actions, par leur multiplicité même, sont surtout destinées à nous laisser dans l'ignorance sur le point où l'action offensive nouvelle se produira. Toutefois, notre commandement veille. On peut avoir confiance dans la science de nos chefs, comme dans la vaillance des soldats, pour empêcher la poussée de l'ennemi, en quelque endroit qu'elle se produise.

Commentaire allemand

Berlin, 23 avril.

(Wolff.) — Au cours de l'entreprise victorieuse que les Allemands ont conduite vers le soir du 21 avril, au nord d'Albert, l'ennemi a subi, déjà pendant la préparation par l'artillerie et les lance-mines, les pertes les plus lourdes.

Des deux côtés de la voie, au nord du chemin d'Aulhailie à Mersin, les troupes d'assaut allemandes, avançant, trouvent les tranchées anglaises pleines de cadavres. Dans un combat opiniâtre, le reste des occupants a été vaincu. En dehors des 88 prisonniers annoncés et d'un grand nombre de lance-mines, de nombreuses mitrailleuses ont été capturées. Dans la nuit du 20 au 21 avril, l'ennemi a cherché, après une très forte préparation d'artillerie, à franchir de canal de La Bassée, au nord-ouest de Béthune, au moyen de pontons, dans le but de repousser à cet endroit les lignes allemandes. Sous un fort feu de défense, quatre pontons ont été jetés à l'eau ; mais les Allemands les bombardèrent et y jetèrent des grenades. Il ne doit y avoir aucun occupant survivant.

L'aviation américaine

Washington, 23 avril.

(Havas.) — M. Wilson a décidé de réorganiser les services de l'aviation.

Torpillages

Berlin, 23 avril.

(Officiel.) — Pendant les 24 premiers jours de mars, nous avons coulé en tout 689,000 tonnes de navires ennemis.

Depuis le commencement de la guerre, le chiffre du tonnage mondial a été diminué, par nos mesures de guerre, d'environ 36 millions 469 mille tonnes.

Les conseils généraux en France

Paris, 23 avril.

(Havas.) — Dans son discours d'ouverture au conseil général des Ardennes réuni à Paris, le président Dumaine a rappelé le martyre des populations des régions envahies, parlant du vol, du pillage, des vexations de toutes sortes et de la terreur érigée en système. Il a signalé la nouvelle violation du droit international commis par les Allemands, qui, sous un prétexte fallacieux, déportent plusieurs centaines de Français comme otages en Pologne russe. Quatre cents femmes ont été enlevées à leurs familles et internées au camp de Holzminden.

Tous les conseils généraux ont adopté des vœux adressant aux armées françaises, vivaient d'héroïsme, l'hommage de leur reconnaissance et de leur admiration, et affirmant leur confiance indéfectible dans la victoire définitive, éliminant les tentatives criminelles commises en violation des conventions internationales, proclamant la volonté de lutter jusqu'à une

Institut des Hautes Etudes
Mercredi, 24 avril, à 5 h. 1/2, conférence de R. P. Montagne : Les sens. La perception sensible. La connaissance du monde extérieur.

Pour avoir sauté d'un train en marche

On nous écrit : L'autre jour, un habitant de Prez-vers-Sivriez prenait le train à Romont pour rentrer chez lui ; mais il prit le train direct, au lieu de celui de marchandises partant quelques minutes après. S'étant aperçu de sa méprise à Sivriez, où eu la malencontreuse idée de sauter du convoi en marche, à la sortie de la gare. Il fut projeté sur la banquette de ballast, où il s'écrasa le visage et se brisa un pouce. Il peut se débiter d'en être quitte à ce bon compte.

Mordue par un chien

On nous écrit : Une jeune fille de 17 ans, dont les parents habitent Vauderens, avait été mordue par un chien. Quoique la bête ne fût pas enragée, la plaie s'envenima, et l'infortunée succomba au bout de trois jours de souffrances, à un empoisonnement.

A Troyvaux

La dernière représentation théâtrale donnée par la Société de chant et de musique de Troyvaux a valu aux acteurs et à leur dévoué directeur un succès complet. On se souviendra longtemps, au pied de la Cornet, des belles scènes du *Briquet des Pyrénées*.

Cours de maréchalerie

Un cours de maréchalerie a commencé hier, à la forge de M. Meyer, maréchal, rue de Romont. Les personnes qui désirent faire ferrer des chevaux à ce cours doivent s'y annoncer immédiatement.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

« Cecilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, et jeudi à 8 h. 1/2, répétition générale.
Gemischter Chor. — Heute Abend, 8 1/2 Uhr, Uebung.
C. A. S. Section Molléson. — Séance demain mercredi 24 avril à 8 h. 30 du soir, au local, Hôtel Suisse : Causerie avec projections : *Souvenirs de nos courses en 1917*, par M. G. de Goltrau. — Divers.

Calendrier

MERCREDI 24 AVRIL
Saint FIDÈLE de Sigmaringen, capucin, martyr
Saint Fédèle naquit, en 1577, dans l'ancienne capitale de la principauté de Hohenzollern-Sigmaringen, sur le Danube. Il fit d'excellentes études à l'université de Fribourg-en-Brisgau ; il en sortit docteur en droit et en philosophie. Après avoir voyagé en Italie, il entra en Allemagne, où il acquit une grande réputation comme avocat. En 1612, il renonça au monde et entra dans l'Ordre des Capucins, et y donna l'exemple des vertus les plus éminentes. Fribourg eut l'honneur de le posséder trois ans dans ses murs. Il y fut gardien du couvent des Capucins, occupant la cellule où demeure encore le Père gardien d'aujourd'hui. Envoyé dans les Gaisons pour diriger le mouvement de la contre-Réforme, il fut massacré, le 24 avril 1622, à Seewis, par les protestants du Frantigau. Avec lui moururent, ce même jour, 350 personnes, tant à Seewis qu'à Grisch et à Seewis. Saint Fédèle fut canonisé en 1746. Ses reliques sont conservées à Coire et à Feldkirch.

Influenza

« Les pastilles Wybert-Gaba me rendent d'insupportables services contre la toux, les maux de cou, les catarrhes de poitrine et m'ont maintes fois préservé de l'influenza. Je suis pleinement convaincu de leurs mérites. »
A. O. ancien instituteur à R.
En vente partout à 1 fr. 25 la boîte. Demander expressément les pastilles Gaba.

possibilité d'enseigner à un tout jeune enfant, donc un art véritable de proportionner la science religieuse aux esprits qui doivent la recevoir. Agir et procéder ainsi, ce n'est point amoindrir cette science : c'est la mettre à la portée de ceux qui doivent l'acquiescer et leur faire souhaiter de l'approfondir, quand l'heure en sera venue.

Le catéchisme des petits m'a été tiré, à dessein, qu'à un nombre restreint d'exemplaires, pour être mis à la disposition de MM. les curés et des maîtres de l'enseignement primaire. Ceux-ci, qui pourront se le procurer pour vingt-cinq centimes à l'imprimerie Fragnière où il est en vente, pourront le lire et l'utiliser. M. l'abbé D'Évaud attend et sollicite leurs observations, qu'il sera heureux de recevoir et dont il ne manquera pas de tirer profit. La Chancelerie de l'Évêché a souscrit elle-même à un certain nombre d'exemplaires pour le clergé paroissial.

Nous sommes persuadés qu'il sera fait bon accueil à la tentative de M. l'abbé D'Évaud et qu'elle suscitera, de tous côtés, des expériences et des observations utiles.

I.° Activités

La mutualité en marche
On nous mande : La mutualité est en progrès dans la Broye, grâce aux efforts de la Société de secours mutuel du district et des hommes éclairés qui sont à sa tête. Ceux qui en douteraient se convertiront lorsqu'ils auront vu la belle réussite de l'assemblée de propagande, tenue à l'école de Murist, dimanche. Une centaine de personnes, dont nombre de ménagères, de jeunes filles et de jeunes gens, avaient répondu à l'appel. Il faut dire que M. le Curé avait excellemment préparé le terrain, en recommandant, le matin déjà, l'assistance à la réunion. M. l'instituteur Baillet avait, lui aussi, prêté son intelligent concours pour le succès de la journée. Et ce succès a été complet.

La Société de secours mutuel de la Broye a tenu tout d'abord sa séance administrative. L'exposé de son dévoué président, M. Georges Bulet, et celui de son zélé secrétaire, M. H. Jannely, ont été à eux seuls, par les exemples concrets et les chiffres qu'ils contenaient, d'éloquents plaidoyers en faveur d'une plus grande extension de l'assurance contre la maladie. Et lorsque le président donna la parole à M. l'inspecteur Firmin Barbey, secrétaire-caissier de la Fédération des sociétés fribourgeoises de secours mutuel, pour sa conférence sur l'assurance-maladie dans notre canton, ce fut dans un tel feu et tel enthousiasme que tomba la bonne graine mutualiste. M. Barbey fit l'historique de la mutualité en pays fribourgeois, puis traça l'économie générale de la loi fédérale d'assurance. Il étudia ensuite les avantages de l'assurance-maladie au triple point de vue économique, hygiénique et social, avantages trop méconnus encore chez nous, puisque le canton de Fribourg ne retire qu'un insignifiant des subsides fédéraux auxquels il aurait droit si sa mutualité y était aussi étendue que dans les autres cantons. M. Barbey conclut par un chaleureux appel aux citoyens clairvoyants, aux ménagères prévoyantes, à la jeunesse soucieuse de son avenir, afin que tous ceux qui le peuvent donnent sans tarder leur adhésion à la florissante Société fribourgeoise de secours mutuel.

Cet appel fut vivement appuyé par M. Georges Bulet, par M. de curé Sapin et par M. le président Kulin. Aussi fut-il entendu, et, séance tenante, une vingtaine de personnes s'inscrivirent comme candidats auprès du président de la Société fribourgeoise. Un certain nombre d'autres, des jeunes gens surtout, ont promis leur prochaine adhésion. C'est là un beau résultat, tout à l'honneur de la population de Murist, de la Société de secours mutuel de la Broye et de son conférencier.

le marquis de Roizecourt ; Pierre Hubert, suisse de Madame Elisabeth de France ; Joseph Boston, cent-suisse de la garde du Roi ; Antoine-Joseph Sevey, garde de la porte de Monsieur, à Paris. Ce fut, naturellement, prétexte à organiser une fête rustique, à laquelle prit part presque toute la Cour. Si l'on s'en rapporte à une estampage du temps, que j'ai eu sous les yeux, on voit Jacques sous les traits d'un gros garçon extraordinairement joufflu, vêtu richement en berger de Florian, donnant le bras à une petite paysanne fort embarrassée dans un « panier » de dimensions invraisemblables. Devant eux, marchent les violoneux ; derrière, les invités, puis un long cortège de belles dames et de beaux messieurs en habits et rubans rose tendre, bleu de ciel, nouveaux, feuille morte...

Pendant ce temps, le peuple grondait à Paris ! Quelques semaines après, c'était la mise-à-sac du magasin Réveillon, la prise de la Bastille. Combien parmi les notables et les spectateurs du mariage faussement bucolique de Jacques Boschung avec Marie-Françoise Magnin allaient être conduits en prison, avant de l'être à la guillotine ! Combien devaient, plus tard, tomber sous les coups des septembriseurs ! J'imagine que l'arménil groyrien ne dut pas comprendre grand-chose à tous ces événements, ni à l'esprit révolutionnaire, et qu'il regretta quelquefois de n'être pas resté dans ses montagnes. Il demeura, pendant quelques années, encore à Montreuil, « gouvernant » le bétail de Madame Elisabeth, qui ne venait plus le voir... et pour cause — et se plaisait à faire sauter sur ses genoux la fille qui lui était née le 19 mars 1790, et dont Madame Elisabeth avait accepté, ou exigé, d'être la marraine : Marguerite-Françoise,

que l'on trouve aussi sous les grénoms de Marie-Elisabeth, qui devait épouser plus tard, le 13 juin 1814, ce Pierre Glasson, dit « du Tonnelier » que j'ai mentionné tout à l'heure. Le pauvre Jacques ne se rendit à la réalité que lorsqu'un membre du comité révolutionnaire lui fit formellement comprendre qu'on avait désormais autre chose à faire qu'à s'amuser à des bergeries et autres berguinaades et qu'il pouvait s'occuper heureux qu'on le laissât partir à une époque où l'on vous emprisonnait et guillotinaient pour bien moins que d'être l'« arménil » de Madame Elisabeth de France et le benjamin de la Cour.

Il partit donc, emmenant sa femme et sa fille. Au fond, tous deux devaient être heureux de rentrer dans leur pays de Gruyère et de reprendre une vie qui ne fut plus celle d'une continuelle représentation théâtrale. Ils avaient réalisé quelques économies et Madame Elisabeth avait promis de leur servir une modeste pension, aussi longtemps que les événements le lui permettraient. Ils vinrent à Bulle et s'installèrent tout d'abord dans une petite maison située non loin de la chapelle de Saint-Pierre-aux-Liens dans la cimetièrre de laquelle ils reposent aujourd'hui ; puis ils quittèrent ce logement pour d'autres et, probablement, pour aller habiter à la ferme de « La Léchère », propriété de la famille Glasson à laquelle ils s'apparentaient.

Leur fille grandissait, ils songèrent à la marier. La filleule de Madame Elisabeth de France n'était pas un parti dédaignable, d'autant qu'elle était jeune fille. Elle épousa, le 13 juin 1814, ce Pierre Glasson, dit « du Tonnelier », pour le distinguer des Glasson dits de « La LÉ-

chène » dont j'ai parlé. Elle mourut le 10 janvier 1840.

Ils eurent huit enfants : quatre garçons et quatre filles. L'un de ces garçons devint brasseur à Bulle, se maria, eut un fils, Jean Glasson, qui eut lui-même deux fils, dont l'un s'est marié il y a quelques années et possède, à l'heure actuelle, une boulangerie-pâtisserie à Bulle et dont l'autre doit être employé de chemin de fer. Un autre des descendants mâles de ce Pierre Glasson, époux de la filleule de Madame Elisabeth de France, fut Nicolas Glasson, avocat, et surtout poète-chansonnier local fort connu, qui eut un fils et une fille ; cette dernière, Mme veuve Badoud, demeure à l'heure actuelle à Fribourg. Un autre encore des fils de Pierre Glasson était Eugène Glasson, qui fut syndic de Bulle pendant de longues années et qui a laissé dans la petite ville gruyérienne le souvenir d'un vieillard plein d'esprit en même temps que de bienveillance ; il est mort le 9 janvier 1898. Le quatrième des petits-enfants mâles du pauvre Jacques a vécu à Lyon ; il est rentré à Bulle, il y a quarante ans, et y est mort, célibataire.

Jacques Boschung et sa femme Marie-Françoise devaient, l'un et l'autre, fort âgés. Ils moururent à une année de distance, ainsi que l'indique la plaque de marbre scellée dans le mur de l'église de Saint-Pierre-aux-Liens et qui recouvrait autrefois leur tombe commune, avant la désaffectation du cimetière. Quelques vieillards se rappellent encore le pauvre Jacques ; ils se souviennent de l'avoir entendu parler de Madame Elisabeth « qui avait un si bon cœur », de Marie-Antoinette « qui était fière », de Louis XVI « qui était un vrai brave homme », de Louis XVIII « qui était un vrai brave homme ».

ceux qu'il avait connus avaient péri dans la grande tourmente révolutionnaire, et, notamment, la douce et tendre Madame Elisabeth, il demeura longtemps sombre et se refusa à parler de ces choses... Puis, le temps fit son office ; de nouveau, on entendit, à l'auberge « du Tonnelier », et ailleurs, parler des hommes et des coutumes de l'ancien régime et de la Révolution. Les gens de Bulle faisaient cercle autour de lui...

Ainsi, un soir de mobilisation, nous avons vécu un moment à plus d'un siècle en arrière, avec le pauvre Jacques, sa femme, Marie-Françoise, ses enfants et petits-enfants ; et nous nous sommes demandé comment il se fait que la merveilleuse aventure de l'obscur et pauvre « arménil » de Bellegarde n'ait pas tenté jusqu'à présent les auteurs dramatiques, qui n'ont jamais eu meilleur sujet à traiter.

G. Piot-Parquier.

Publications nouvelles

Le Problème de la natalité et la Morale chrétienne, par J. Verrier, supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris. Prix : 1 fr. 15. Librairie Gabriel Beauchesne, rue de Rennes, 117, Paris (6^e). Dans cette brochure, l'auteur donne, en termes d'une parfaite clarté, l'enseignement de l'Église sur les questions délicates que soulève le problème de la natalité. On y trouvera surtout un très sage exposé de l'enseignement théologique sur les « relations conjugales », et de l'attitude de l'Église à l'égard de l'éducation de la pureté.

RÉDA ADMINIS BUREAU PES Impri...

ABONNE

Violen miens, à Reims. La que

Si l'on se liait par les bulletins, ce serait dirigé la mande. En effet, le dres et de Paris, a allemando déployé u la Somme et l'Avre, Luce, soit devant V vant Hangard-en-S.

Mais ces sortes de souvent prélué qu pendant que le coup proviste, après une lerie, sur un autre.

Les communiqués jement la vivacité d de Noyon et à l'est.

On ne parle pas mais il ne faut pas un des points les pi britannique. Nous a ration de ce secteur anglaise contre le Quast, ou à une attaq but de percer entre E la direction de Lille der l'importante plac ce qui comperait l'aru des Flandres. Mais rreille tentative : c'e plicardes, qui court p La Bassée, au sud d et qui se prolonge ju de Douai, entre Len bres crêtes de Lorett Il n'y a guère de cha ces pareille barrière, fers, où elle est le n glais, au contraire, e d'artillerie incompar la ligne Béthune-Ais

On attend chaque paix entre la Quad On avait annoncé c avril. D'où vient q serait légitime d'exp des négociations par Czernin, dont le suc mettre au courant. Roumanie sont enc celles de Brest-Litv sont trouvées singu la fin, puisque les e eu qu'à signer, sans

Mais n'est-ce que dans la direction di groise qui retarde l parlers de Bucarest entendre que les né cours plus accéléré elle aussi, changé e étrangères. Et voilà mann a une angline

Peut-être sont-ce gens qui aimeraient bien loin, mais qui tion qu'ils espèrent. plité dans certains che la paix de Brest lution bâtarde; la s sisté dans une série nom de la sûreté é économiques de l'en M. de Kühlmann r ouyage à Bucarest qu'il se sent débordé sions à résoudre. Il e dessous de la tâtch faudra négocier ave tales, car, si il ne s' que la résolution d 19 juillet 1917 ne ca situation militaire ment, « il est prêt à de cette situation » rage, on dit que « occur qu'il se résou sion de questions q sous un aspect qui cline à ».

Autrement dit,

VENTE DE BÉTAIL

Le sousigné vendra aux enchères publiques, le 26 avril...

Vente de bétail, chédail et fleuristes

Pour cause de décès, le sousigné vendra aux enchères publiques...

Exposition cantonale d'aviculture

ORGANISÉE PAR LA Société ornithologique de Fribourg...

CALORIE INSTALLATIONS SANITAIRES

FRIBOURG, Grand-Fontaines, 24 A

ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DU PERSONNEL DES BANQUES

Assemblée constitutive Jeudi 25 avril, à 8 heures du soir...

Caisse Hypothécaire DU CANTON DE FRIBOURG

Les bureaux seront fermés jeudi 25 avril

LUCERNE Hôtel des Alpes

situé au bord du lac et de la Reüs à proximité de la gare...

ON DEMANDE un menuisier-machiniste et 2 ouvriers-menuisiers

chez Jungo, à Morat. 2287

SOMMELIÈRE

pour un café de la place. 2288

Un chien policier

gris, avec corde au cou et portant la marque...

ON DEMANDE servante

d'un certain âge. 2288

ON DEMANDE un jeune homme de 15-20 ans

(technique) désirant apprendre l'allemand...

A LOUER

un petit appartement de 1 chambre et 1 cuisine.

A VENDRE

machines à coudre pied et manivelle, parfait état.

bonne fille

brave, honnête, de toute confiance, âgée de 25 à 30 ans...

A LOUER

pour le 15 juillet, éventuellement avant, un appartement composé de 4 pièces...

Transports funebres

A destination de tous pays A. MURITH Fribourg

JEUNE institutrice

de la Suisse romande, diplômée, bonne ménagère...

DEMANDE PLACE

dans pensionnat ou famille, libre à partir d'août.

A VENDRE

pour cause de départ, une jolie petite maison avec jardin et atelier...

A VENDRE

1 moteur 6 HP, 250 volts 1 scie circulaire, poulies 1 mortaiseuse, transmissions

ÉLÉONORE

décédée le 22 avril, dans sa 12^{me} année, après une pénible maladie...

R. I. P.

Monsieur et Madame Nachen-Rebholz et leurs enfants...

ADELINE

leur fille, petite-fille, nièce et cousine, élevée à leur affection à l'âge de 2 ans.

AGRICULTEUR

ayant petite famille de toute confiance demande place pour travailler quelques poses de terre et adjoindre du bétail.

Monsieur Philippe Fornerod

à Gruyères; Madams et Monsieur Ernest Gremaud, chef de gare...

Madame Thérèse Fornerod

leur bien chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur...

R. I. P.

Monsieur Eugène-Frédéric et ses enfants, ainsi que les familles parentes, remercient bien sincèrement toutes les personnes...

JEUNE FILLE

travailleuse et connaissant les deux langues demande place dans un magasin.

PROSPECTUS

Emprunt 5% de Fr. 20,000,000

CANTON DE NEUCHÂTEL DE 1918

Par décret du Grand Conseil du 17 avril 1918, le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel a été autorisé à contracter un emprunt de Fr. 20,000,000.

- Fr. 8,689,000.— au remboursement de ses deux emprunts 3 1/2 % de 1893 arrivant à échéance le 31 décembre 1918,
10,000,000.— à l'augmentation du capital de dotation de la Banque Cantonale Neuchâteloise.
1,314,000.— à la consolidation de la dette flottante de l'Etat, aux frais d'emprunt et comme réserve pour dépenses futures.

L'emprunt est divisé en 20,000 obligations de Fr. 500.— et 40,000 obligations de Fr. 1000.—, au porteur, munies de coupons semestriels d'intérêt aux échéances du 30 juin et du 31 décembre.

Les titres étant créés le 30 juin 1918, le premier coupon sera payable le 31 décembre 1918. Le taux d'intérêt est fixé à 5 % l'an.

Le remboursement de l'emprunt s'effectuera le 31 décembre 1938. L'Etat de Neuchâtel se réserve toutefois la faculté de dénoncer au remboursement tout ou partie de l'emprunt à partir du 31 décembre 1927, et cela chaque fois pour une échéance de coupons, moyennant un préavis de six mois, de sorte qu'aucun remboursement anticipé ne pourra avoir lieu avant le 30 juin 1928.

Les coupons échus et les obligations remboursables seront payables sans frais ni retenue d'aucune sorte, à quelque titre que ce soit :

- aux guichets de la Banque Cantonale Neuchâteloise,
des établissements qui font partie de l'Union des Banques Cantoniales Suisses,
des établissements faisant partie du Cartel de Banques Suisses.

Toutes les publications relatives au service de l'emprunt seront faites par l'Etat de Neuchâtel dans la Feuille Officielle du Canton de Neuchâtel, dans la Feuille Officielle suisse du Commerce et dans un journal de Bâle, Genève et Zurich.

L'état de Neuchâtel s'engage à faire les démarches nécessaires pour l'admission des titres à la cote des Bourses de Bâle, Berne, Genève, Neuchâtel et Zurich, jusqu'au remboursement intégral de l'emprunt.

Les registres d'impôt du Canton de Neuchâtel accusent les chiffres que voici :

Table with 2 columns: FORTUNE IMPOSÉE and RESSOURCES IMPOSÉES, with rows for years 1905, 1910, 1915, 1916, 1917.

NEUCHÂTEL, le 18 avril 1918. Le Conseiller d'Etat, Chef du Département des Finances, ALFRED CLOTTU.

Sur le total de Fr. 20,000,000.— du présent emprunt, l'Etat de Neuchâtel se réserve une somme de Fr. 1,000,000.— pour ses fonds spéciaux.

Le solde, soit Fr. 19,000,000.—, a été pris ferme par les Banques soussignées qui l'offrent en souscription publique du 22 au 29 avril 1918 aux conditions suivantes :

A cet effet, ils déposeront leurs obligations, munies des coupons au 30 juin et au 31 décembre 1918, accompagnées d'une demande de conversion portant l'indication des numéros, au domicile de souscription qu'ils leur remettra en échange un reçu tenant lieu de certificat provisoire, ainsi qu'une soule en espèces de :

Table showing interest rates and amounts for different bond denominations (Fr. 500, Fr. 1000) and payment methods (anticipation, etc.).

Le reçu délivré par le domicile de souscription sera échangé jusqu'au 1er juillet 1918 au plus tard contre les titres définitifs.

B. Souscription contre espèces

Le cours d'émission est fixé à 99 %.

La répartition des titres attribués s'effectuera du 6 mai au 1er juillet 1918; il sera remis aux ayants droit un reçu de leur paiement, qui pourra être échangé jusqu'au 1er juillet 1918 au plus tard contre les titres définitifs.

Neuchâtel, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Saint-Gall, Sarnen, Schaffhouse, Zurich, le 18 avril 1918.

Banque Cantonale Neuchâteloise. Au nom de l'Union des Banques cantonales suisses :

- Banque Cantonale de Bâle, Banque Cantonale de Saint-Gall, Banque Cantonale Vaudoise, Banque Cantonale de Zurich, Banque Cantonale Neuchâteloise, Banque Cantonale d'Obwald, Banque Cantonale de Schaffhouse.

Cartel de Banques suisses :

- Banque Cantonale de Berne, Crédit Suisse, Banque Fédérale S. A., Société Anonyme Leu & Co, Union Financière de Genève, Société de Banque Suisse, Banque Commerciale de Bâle, Union de Banques Suisses, Banque Populaire Suisse.

On peut souscrire auprès de toutes les Banques de la Suisse